



Addis Abeba, Éthiopie, B.P: 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE SE RÉJOUIT DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION AU MALI

L'UA appelle la communauté internationale à soutenir pleinement la mise en œuvre de l'Accord

Addis Abèba, le 16 mai 2015: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, se réjouit de la signature, à Bamako, le 15 mai 2015, de « l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger ». Le Président en exercice de l'UA, le Président Robert Mugabe du Zimbabwe, et une délégation de haut niveau de la Commission ont pris part à la cérémonie de signature.

La Présidente de la Commission réitère le plein soutien de l'UA à cet Accord, qui constitue un document équilibré prenant en compte les différents aspects des crises récurrentes qu'a connues le nord du Mali et les préoccupations légitimes des parties, dans le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali, ainsi que de la forme républicaine et du caractère laïc de l'État. Sa mise en œuvre effective permettra aux populations locales d'être mieux impliquées dans la gestion des affaires les concernant, d'accélérer le développement socio-économique de cette partie du Mali, ainsi que de faciliter la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée dans l'ensemble du Sahel.

La Présidente de la Commission félicite le Président Ibrahim Boubacar Keïta et son Gouvernement, les Mouvements de la Plateforme d'Alger et les composantes de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) ayant signé l'Accord, pour leur attachement à la paix et à la réconciliation, ainsi qu'au bien-être des populations maliennes. Elle exhorte les autres composantes de la CMA, à la suite du paraphe intervenu à Alger le 14 mai 2015, à faire résolument le choix de la paix et de la réconciliation, en se joignant sans autre retard à l'Accord.

La Présidente de la Commission exhorte la communauté internationale à apporter son soutien total à la mise en œuvre de l'Accord, y compris en fournissant les ressources requises à cet effet et en prenant, le cas échéant, les mesures nécessaires contre tous ceux dont les actions entraveraient le processus de restauration de la paix et de promotion de la réconciliation au Mali. Elle réitère l'engagement de l'UA, en sa qualité de Garant de l'Accord, à assumer toutes les responsabilités qui y sont liées et à soutenir effectivement la mise en œuvre diligente des engagements convenus.

La Présidente de la Commission renouvelle l'appréciation de l'UA au Gouvernement algérien et au Président Abdelaziz Bouteflika, pour les efforts soutenus déployés en vue de la conclusion de l'Accord et pour leur engagement continu en faveur de la paix et de la réconciliation au Mali. Elle salue la contribution importante des pays de la région et des organisations membres de l'Équipe de médiation, ainsi que l'appui des partenaires de l'Afrique au processus ayant conduit à ce succès.